Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 2 (1910)

Heft: 6

Artikel: Courants adverses dans le mouvement ouvrier [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bre de ces subdivisions varie de 2 à 13. En règle générale, quand il y a des subdivisions, l'une d'elles est affectée aux ouvriers non qualifiés. Dans les ouvriers non qualifiés sont rangés les journaliers, manœuvres, etc.; on y comprend aussi souvent les ouvriers du bâtiment (à l'exception des charpentiers, menuisiers, peintres, serruriers) et les ouvriers agricoles. Quant aux autres subdivisions, leur nombre comme leur affectation dépend de l'importance du bureau et des industries dominantes dans la localité.

« Par suite du manque de place les subdivisions ne correspondent pas toujours à des locaux distincts; le plus souvent, les diverses subdivisions sont constituées simplement par des employés spéciaux affectés à des guichets distincts s'ouvrant sur une même salle où sont réunis les chômeurs des diverses professions. Mais, là où l'espace ne fait pas défaut, on préfère consacrer aux diverses sections des locaux spéciaux; on s'efforce avant tout de séparer autant que possible les femmes des hommes, les jeunes gens des adultes, les ouvriers qualifiés des ouvriers non qualifiés.

« Une disposition ingénieuse pour obtenir la séparation des ouvriers des diverses professions ressortissant au bureau sans augmenter d'autant le nombre des guichets et des employés est celle qui consiste à affecter à ces professions des heures différentes. Telle heure est affectée à telle profession; l'heure écoulée, les ouvriers de cette profession vident les lieux et font place à d'autres. Employés et employeurs savent à quelle heure ils doivent se présenter pour trouver les uns du traveil, les autres de la main-d'œuvre et les opérations semblent s'en trouver facilitées. Mais ce système ne peut guère s'appliquer que pour certains ouvriers de métiers. Pour les ouvriers non qualifiés par contre, dont les employeurs peuvent avoir un besoin pressant à tout moment de la journée, il ne paraît guère possible de limiter aussi étroitement les heures de fonctionnement du placement.

« La concentration des opérations de placement à certaines heures pour certaines professions peut également se justifier par d'autres raisons; en particulier, elle a pour effet d'épargner le temps aussi bien des préposés au placement que des chômeurs.» (A suivre.)

Courants adverses dans le mouvement ouvrier.

Revisionnisme et anarchie.

Le caractère dialectique du développement social est également une cause de l'apparition de courants divers dans le mouvement ouvrier. Ce qui constitue l'importance du philosophe Hegel, c'est justement le fait d'avoir été le premier à reconnaître clairement que le développement du monde est dû à des contrastes, que ce sont des contradictions intérieures qui dirigent l'évolution. Ce qui constitue le monde doit être conçu comme un ensemble d'antithèses qui semblent s'exclure et qui apparaissent à la pensée naïve comme d'éternelles contradictions. C'est précisément pourquoi ces oppositions ou antithèses ne restent pas en repos les unes à côté des autres, mais poussent au contraire à leur suppression par le développement de situations nouvelles. Un tel contraste ne forme donc jamais qu'un stage du développement, mais l'histoire entière n'est qu'une succession de ces stages se remplaçant continuellement. C'est par cette méthode de penser que Marx devint capable de définir la nature du capitalisme comme situation pleine de contradictions, produisant toujours de nouvelles contradictions finissant par l'emporter vers sa disparition.

Le capitalisme ne peut continuer d'exister qu'en déployant toujours davantage ses forces productives, en prenant une extension toujours plus grande et de ce fait même sa position de-

vient de plus en plus intenable.

La loi de sa vie devient également la cause de sa mort. Chaque fois qu'il prend une forte extension pendant de bonnes conjonctures, il est obligé de s'abattre en se heurtant à cette anomalie que la production n'est pas destinée à la consommation, mais à la réalisation de profits tout en dépendant de la consommation. Le capitalisme ne peut vaincre les crises qui résultent des situations nouvelles que par l'accès à un degré supérieur de son développement, c'est-à-dire par un moyen qui préparera à son tour de nouvelles crises plus étendues. Chaque fois que le capitalisme augmente ses forces, il prépare sa chute. Chaque manifestation de sa vie éblouissante et. vigoureuse est en même temps une manifestation de sa lutte contre sa mort. Tous les efforts tentés pour éviter ou reculer le moment de sa chute le conduisent plus sûrement vers la fin de sa destinée historique.

Ces contradictions sont dues au fait que le capitalisme ne constitue pas un ordre éternellement immuable, mais seulement une phase dans la longue chaîne du développement social: il court vers sa mort. A l'intérieur, le capitalisme produit lui-même les forces qui le vaincront: le mouvement ouvrier révolutionnaire. Plus il se développe plus il renforce son ennemi mortel, lui met des armes à la main et lui apprend à s'en servir, jusqu'au moment où il sera définiti-

vement vaincu.

Cette nature du capitalisme détermine également le caractère plein de contrastes du mouvement ouvrier moderne, mouvement que les observateurs à la pensée bourgeoise sont absolument inca-

pables de saisir.

Tantôt ils voient dans le mouvement socialiste un essai de faire disparaître à coups d'excitation des masses populaires un ordre social imparfait, pour le remplacer par un ordre social parfait né du cerveau éclairé de quelque géant spirituel. Tantôt ces observateurs se ressaisissent et se donnent du courage en trouvant que la social-démocratie n'est qu'un groupement de réforme que l'ordre capitaliste normal doit contenir nécessairement comme représentation officielle de la classe ouvrière. On se console ainsi dans l'idée que le socialisme et le mouvement ouvrier auront vécu après avoir obtenu la suppression de quelques abus ou inconvénients qui ne constituent que des «phénomènes passagers».

Dans la première conception on oublie que l'ordre social nouveau se développe aussi bien d'une façon organique que l'ancien ordre. Pour la seconde conception le fait, que la lutte pour des réformes toujours plus étendues, la défense de plus en plus énergique des intérêts de la classe ouvrière aboutit à une révolution de la société, passe inaperçu. Les deux conceptions sont fausses (ou fort incomplètes), parce qu'elles ne tiennent compte que d'un seul côté du mouvement ouvrier, en excluant l'autre comme en étant l'antithèse absolue. La réalité du mouvement ouvrier englobe ces deux côtés paraissant

s'exclure en une seule unité.

Le socialisme est également un fruit produit par la réalité du capitalisme, dont il est l'ennemi mortel, qu'il mine continuellement pour le détruire. Le socialisme ne constitue pas une puissance extérieure qui, un beau matin, se jettera sur son ennemi, le capitalisme, pour le tuer. Au contraire, il vit à l'intérieur du capitalisme dont il tire sa force. Ainsi la lutte socialiste n'est pas seulement une lutte d'avenir, mais une lutte qui durera tant que le capitalisme existera. Sa pratique, c'est la besogne du moment, petite besogne qui n'a de sens qu'en étant envisagée comme partie de l'ensemble. Par la misère insupportable qu'il entraîne, le capitalisme provoque la lutte de la classe ouvrière contre cette misère, et ne peut pas empêcher l'obtention de quelques améliorations de leur existence par les travailleurs en lutte. Cependant, le capitalisme cherche toujours à refouler la classe ouvrière dans l'ancienne misère, de sorte que le maintien des positions acquises exige des luttes souvent plus pénibles que celles qu'il fallut lui soutenir pour la conquête de ses positions. Au premier abord il semble bien qu'il s'agisse simplement de supprimer quelques abus ou inconvénients pour rendre le capitalisme mieux supportable — c'est l'idée des réformistes bourgeois. — Mais dans le courant de la lutte on peut bientôt se rendre compte que ces abus ou inconvénients sont inhérents à l'existence même du capitalisme et qu'une lutte efficace contre tous ces abus n'est concevable et logique que lorsqu'elle s'étend à tout le système.

On peut désigner les deux parties, associées par le socialisme en une unité harmonique, ré-

formisme et révolutionnarisme.

Le socialisme tend à obtenir le plus d'avantages possible et malgré cela il trouve son but dans une révolution, dans une transformation complète du mode de production, sans négliger quoi que ce soit de la petite besogne du moment, tendant elle-même à son but final. Dans la lutte, le socialisme se place continuellement sur le terrain nouveau de la société future pour criti-

quer et rejeter tous ce qui existe.

Le socialisme vit dans un enthousiasme rêveur pour son magnifique idéal de l'avenir, capable d'entraîner ses adhérents aux plus grands sacrifices, à une action héroïque et désintéressée, et en même temps il est réaliste, calculant bien tous les gestes en se plaçant sur le terrain solide de la science et des faits pour lesquels la pratique est tout. Le socialisme est un stage, lui aussi, un anneau dans la chaîne ininterrompue du processus du développement de l'économie sociale, c'est un mouvement se dégageant de la réalité. Cela explique pourquoi il faut fondre en une unité pratique deux actions qui semblent à l'observateur naïf, au penseur superficiel être contraires.

La nature de l'être humain et son expérience très limitée ne permettent à l'individu que de bien voir un seul côté d'une chose. Sa tournure d'esprit particulière voudra qu'il cherche toujours à la faire valoir d'une façon générale et exclusive, sans prendre suffisamment en considération les côtés opposés. C'est ainsi que les deux côtés du mouvement ouvrier qui doivent se compléter réciproquement sont conçus comme deux antinomies s'excluant, paraissant être les caractères généraux de deux courants adverses.

Suivant la situation économique donnée, suivant les circonstances personnelles ou sociales on fera ressortir l'un ou l'autre des deux cou-

rants.

Par exemple, le caractère révolutionnaire du mouvement semble disparaître là où la situation de l'ouvrier est meilleure. En Angleterre, dans la seconde partie du XIX^{me} siècle, et ailleurs lorsque les affaires marchent à souhait et qu'il y a possibilité d'obtenir des améliorations des conditions de travail, on s'imagine facilement qu'il est possible d'arriver à une transformation graduelle de la société par la voie d'améliorations succes-

sives avec l'appui, ou du moins sans rencontrer une résistance sérieuse de la part de la classe possédante et par conséquent sans besoin de révolution violente.

Vice-versa, en temps de crise et lorsque de grands événements politiques ou sociaux se produisent, provoquant un peu partout de l'excitation et du mécontentement, on s'imagine facilement pouvoir faire tomber le capitalisme par des coups de force un peu vigoureux, sans avoir besoin de s'occuper de la petite besogne pré-

paratoire et patiente.

Le premier de ces deux courants, dans lequel ces conceptions et pensées se rencontrent, est le revisionnisme. Celui-ci ne fait ressortir que la petite besogne pratique et il conçoit toutes les explications ou réflexions sur la révolution ou le caractère révolutionnaire du mouvement ouvrier comme une phraséologie creuse, tout au plus bonne à détourner la vue de la besogne pratique. Pour ce courant d'idée le but final n'est rien, c'est le mouvement de chaque jour qui est tout. Il n'aperçoit pas le contraste aigu entre le capitalisme et le socialisme, ne voyant que leur incohé-

rence organique.

Il voit la société capitaliste sans transformations brusques aboutir au socialisme; il jure sur l'évolution lente en désignant les doctrines de la révolution politique et sociale comme théorie catastrophale. Il voit dans les réformes acquises déjà une part de socialisme. C'est pourquoi il n'est point capable de tracer les limites entre nous et les réformistes bourgeois d'une façon très nette, malgré que la réforme bourgeoise ait pour but principal de renforcer le capitalisme contre le socialisme. Pour le revisionnisme, la conception socialiste n'exige point une rupture avec l'ancien mode de penser, une révolution dans les cerveaux; c'est tout simplement une autre façon d'envisager des questions d'ordre pratique. C'est pour ces motifs que le revisionnisme ne veut rien savoir d'une action de propagande éducatrice qui puisse arracher les vieux préjugés bourgeois, parce qu'il craint de blesser ces préjugés et de repousser la masse non éclairée.

La conception unilatérale opposée du socialisme procède juste dans le sens contraire. Cette conception ne veut rien savoir de la petite besogne, en n'envisageant que le but final, la révolution. C'est par la révolution seule qu'une transformation pourra aboutir et il n'y a donc rien à faire maintenant que de propager l'idée de révolution. Elle ne voit absolument rien d'autre dans le capitalisme qu'une exploitation et une tyrannie injustes; elle n'aperçoit rien de la cohérence organique par laquelle le socialisme résulte naturellement comme suite du capitalisme.

Cette conception ne considère pas les réformes comme un progrès, mais bien plutôt comme un danger qui rend les ouvriers contents et qui les détourne de la révolution. Elle n'admet pas un progrès lent, voulant faire disparaître le capitalisme bientôt et par coups violents. Cette conception on la rencontra jadis dans *l'anarchisme*. Maintenant on comprend sous le mot anarchie les choses les plus diverses, depuis le tolstoïsme paisible purement idéal jusqu'au crime maladif de quelque malheureux chaviré de la société. Nous ne l'envisagerons ici que pour autant qu'il joua un rôle dans le mouvement ouvrier et en se distinguant de la social-démocratie par les particularités sus-indiquées. Depuis qu'elle fut mis à la porte du mouvement socialiste international (au congrès de Londres 1896) la plupart des dogmes de l'anarchie se retrouvent dans le syndicalisme ou l'anarcho-socialisme qui s'est développé à la suite.

Le sentiment naïf et purement instinctif de classe qui haït le capitalisme ne permet pas au prolétaire anarchiste de comprendre comment on puisse se placer sur le terrain de ce qui existe, pour lutter contre le régime social actuel et c'est ainsi qu'il ne veut pas entendre parler de l'emploi de n'importe quelle institution de l'Etat bourgeois. Ces institutions, surtout le parlement, lui semblent être autant de pièges destinés à saisir et dompter son esprit de rebellion. Il voit dans le parlement où les représentants des travailleurs se frottent continuellement aux re-

présentants bourgeois une source de corruption.

C'est ce qui a décidé les anarchistes à se retirer sur le domaine purement syndical où ils rencontrent les prolétaires occupés à défendre exclusivement que des intérêts opposés à ceux de la

bourgeoisie.

Les syndicats paraissaient mieux se prêter comme organes pour préparer la chute du capitalisme. Cependant, dans les organisations syndicales l'anarchie a fini par rencontrer également de la petite besogne, souvent de la besogne bien plus purement pratique que celle du parlement. C'est justement au syndicat où l'on se rend bien compte que la masse ne peut être entraînée autrement que par une petite besogne

continuelle de réformes pratiques.

L'anarchisme qui déteste ce genre d'action se montre incapable d'appliquer l'esprit révolutionnaire et l'envie de lutter, qu'il éveille à une œuvre pratique continuelle. Mais ce qui est incapable de dégager une action pratique puissante, s'envole bientôt; il suffit de l'échec de quelques grandes actions lancées subitement et au hasard, pour que le découragement et la déception générale gagnent la foule qui avait agi par enthousiasme. Les organisations formées à la veille se dispersent, si elles ne changent pas de tactique; il n'en reste plus que de petits groupes de discussions, qui comptent sur le «grand jour de l'avenir», sans songer qu'il s'agit auparavant de réunir les forces qui devront le préparer (et c'est surtout en ce sens que la propagande anarchiste est néfaste, parce qu'elle ne sait que dépenser des forces, gaspiller des énergies qu'elle est incapable d'unir elle-même. — note du traducteur). (A suivre.)

Mouvement syndical suisse

Lock-out et grève générale des ouvriers brasseurs

Dans le numéro précédent de la « Revue syndicale » il a déjà été donné connaissance des principales revendications formulées par les ouvriers brasseurs dans le courant du mois d'avril. Il a également été question des tractations et correspondances échangées, des entrevues qui ont eu lieu à la suite entre la Fédération suisse des travailleurs de l'alimentation et celle des patrons brasseurs.

Déjà, dans le courant du mois de mai, c'està-dire par les relations entretenues avec les cinq avocats qui étaient chargés de représenter les patrons brasseurs, on a dû se rendre compte que ces messieurs tenaient beaucoup à ce que les affaires ne marchent pas trop vite. Depuis ce temps, les cinq hommes de droit ont si bien su embrouiller les affaires qu'elles se sont gâtées sérieusement.

Avant de donner connaissance des derniers événements, il nous paraît nécessaire de rappeler brièvement les principaux faits qui ont dû pré-

parer la situation actuelle.

En 1906, un contrat général ou une convention de travail fut établi entre l'Union suisse des patrons brasseurs et la Fédération suisse des travailleurs de l'alimentation. Par cette convention les conditions de travail et les salaires des ouvriers occupés dans les brasseries affiliées à l'Union étaient réglés jusqu'au 1er octobre prochain. Malgré que, selon les déclarations formelles de la fédération des travailleurs de l'alimentation, le contrat établi fut rompu à plusieurs reprises et qu'au mois d'octobre ce n'est plus la saison pour discuter avec les patrons brasseurs des améliorations des conditions de travail, malgré le renchérissement de la vie et tant d'autres facteurs qui rendaient la situation des ouvriers brasseurs très difficile, ces derniers comptaient respecter strictement le contrat général.

Le 8 mars dernier un nouveau projet de contrat destiné à remplacer le contrat existant à partir du 1^{er} octobre prochain fut envoyé aux patrons brasseurs. Les principales dispositions que contenait le nouveau projet sont les suivantes:

§ 1. Durée de la journée de travail.

La journée de travail sera de 8 1 / $_{2}$ h, pour tous les ouvriers, sauf pour les charretiers, c'est-à-dire le personnel occupé au service des transports au dehors de la brasserie.

§ 2. Salaire minimum.

Le salaire minimum est fixé comme suit, par semaine : 1. Pour les brasseurs, tonne- liers et machinistes	Dans la 1re année Fr. 44	Dans la 2me année Fr. 46	Dans la 3me année Fr. 48
2. Pour les charretiers, chauf- feurs et ouvriers d'autres métiers	42	40	46
3. Pour ouvriers auxiliaires, manœuvres	34	36	38
4. Pour ouvriers au-dessous de 18 ans et pour ouvrières	26	28	30

Toutes les brasseries s'engagent à occuper un ouvrier brasseur ou tonnelier, tout au moins un ouvrier auxiliaire rétribué au taux du minimum prévu pour les brasseurs ou tonneliers, pour 2000 hectolitres de production.

§ 3. Travail supplémentaire et travail de nuit.

Le travail supplémentaire et le travail de nuit sont rétribués à raison de $25~^0$ 0 au-dessus du salaire ordinaire. (Le travail de nuit est compris pendant les mois de juin, juillet et août entre 7 heures du soir et 7 h. du matin). Ces dispositions concernent également les chauffeurs et machinistes travaillant par équipes.

§ 7. Vacances.

Toutes les brasseries accorderont à leurs ouvriers quatre jours de congé rétribués s'ils sont depuis une année dans l'établissement et six jours de congé à ceux qui ont plus de 2 années de service dans l'établissement. La répartition des délais sera convenue avec le personnel.

En cas d'événements importants dans la famille (décès, naissance) ou quand il s'agit de conflits passagers, de tractations, etc., une journée de travail manquée ne sera pas déduite sur le compte de l'ouvrier.

§ 16. Délai et droit de congé.

Pour les congés et renvois d'ouvriers on procèdera en conformité de l'art. 9 de la loi fédérale sur les fabriques. Toutes conventions particulières avec des ouvriers isolés sont déclarées nulles. A part les patrons et les directeurs seules les personnes qui ont la compétence d'engager les ouvriers auront le droit de les congédier. Lorsqu'une brasserie se voit obligée de congédier du personnel pour manque de travail, elle devra commencer par les ouvriers qui furent les derniers embauchés et quant au réengagement il sera procédé en sens inverse. Toutefois, il ne sera procédé à des renvois que lorsque des raisons techniques ne permettent pas une suspension du travail à tour de rôle, pour répartir les conséquences du chômage sur tout le personnel.

§ 17. Fusions.

Lorsqu'un établissement est supprimé à la suite d'une fusion de deux entreprises, la brasserie qui continue la production est engagée à occuper le personnel de l'établissement supprimé et cela aux conditions qui correspondent au nombre des années de service des ouvriers. Les ouvriers qui ne pourraient être occupés auront droit à une indemnité convenable pour les dommages qui résultent du chômage dû à la fusion des deux entreprises.